



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



06032412

TRIBUNAL DE COMMERCE
01-02-2006
NVELLES
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/02/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination

(en entier)

GARAGE CHARLES CORNELIS ET FILS

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : 1320 Beauvechain, avenue du Centenaire, 6

N° d'entreprise : 0417.396.047

Objet de l'acte : Nomination d'une seconde gérante et d'un mandataire.

A l'unanimité, les associés décident de nommer comme seconde gérante :

Madame Marie Christine CORNELIS épouse ABEELS, rue du Viaduc, 17 Hamme-Mille

Son mandat est gratuit, à durée illimitée et débute ce jour.

Les deux gérants désignent ensuite comme mandataire Monsieur Marc ABEELS, rue du Viaduc, 17 Hamme-Mille, qui accepte.

Son mandat est général pour ce qui concerne les affaires de la société.

Il est exercé à titre gratuit.

Il a une durée illimitée jusqu'à révocation et débute ce jour.

Fait à Hamme-Mille, le 01 janvier 2006

Gaston Cornelis,
gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B.

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature